



Dossier d'inscription 2020

Elèves de 1^{ère}

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !



Lycée européen
**Robert
Schuman**

Inscription 1^{ère}

Du mardi 30 juin -8h- au dimanche 5 juillet 2020 -23h59-

Elèves ISSUS d'une 2^{nde} du LYCEE SCHUMAN

1^{ère} générale :

validation du formulaire en ligne sur ce site

- Dossier d'inscription 2020 en 1^{ère}
Ou
Dossier d'inscription 2020 en 1^{ère} ABIBAC
(uniquement pour ceux qui étaient scolarisés en 2^{nde} ABIBAC)

1^{ère} technologique :

Le mardi 30 juin 2020, les élèves de 1^{ère} sont affectés par le service d'orientation du Rectorat. Le Lycée Schuman informera ses élèves de la décision d'orientation. La notification d'affectation sera transmise par courriel.

Merci de ne pas vous inscrire avant.

PUIS

validation du formulaire en ligne sur ce site

- Dossier d'inscription 2020 en 1^{ère} technologique

Elèves ISSUS d'une 2^{nde} d'un AUTRE ETABLISSEMENT

1^{ère} générale :

Le Lycée Schuman prendra contact avec les familles pour les informer de l'affectation.

PUIS

validation de 2 formulaires en ligne sur ce site

- Dossier d'inscription 2020 en 1^{ère} générale
Ou
Dossier d'inscription 2020 en 1^{ère} ABIBAC
(uniquement pour ceux qui étaient scolarisés en 2^{nde} ABIBAC)



- Fiche renseignements

1^{ère} technologique :

Le mardi 30 juin 2020, les élèves de 1^{ère} sont affectés par le service d'orientation du Rectorat. **Les établissements d'origine informent les familles de la décision d'orientation.** Il est inutile de téléphoner au secrétariat pour confirmer la venue de l'élève.

PUIS

validation de 2 formulaires en ligne sur ce site

- Dossier d'inscription 2020 en 1^{ère} technologique



- Fiche renseignements

Enseignements optionnels

Les inscriptions en enseignement optionnel se font pour l'année de 1^{ère} et de term. Aucun désistement ne sera autorisé après inscription.

Les cours de théâtre et d'arts plastiques sont susceptibles d'avoir lieu le samedi matin. Le cours de musique aura lieu le samedi matin, un seul groupe pour les élèves de 1^{ère} et de 2^{nde}.

Les évaluations en enseignement optionnel sont prises en compte dans le bulletin. Il n'y a pas d'épreuves spécifiques au baccalauréat (pas de points supplémentaires sauf en latin et en grec).

Les inscriptions se font dans la mesure du possible (compatibilité de l'emploi du temps).

Le seuil d'ouverture d'un enseignement optionnel est fixé à 10 élèves, le seuil de fermeture à 8 élèves. Le latin et le grec ne sont pas concernés par les seuils d'ouverture.

CNED

Les enseignements non dispensés au Lycée peuvent être suivis par correspondance auprès du CNED.

Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l'attestation de l'inscription sera à fournir au secrétariat.

<https://www.cned.fr/scolaire/lycee>

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

Données personnelles

Les données personnelles de l'élève et de sa famille doivent être mises à jour à tout moment de l'année sur le site télé-services, rubrique fiche de renseignements.

Connexion avec le code MBN (Mon Bureau Numérique) déjà utilisé dans les lycées publics du Grand'Est.

Matériel

- **Elèves en filière générale** ayant choisi comme **spécialité physique-chimie et SVT** : blouse 100 % coton à manches longues et couvrant les cuisses en position assise.
- **Tous les élèves** : lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) – pour les élèves porteurs de lunettes, acquérir des surlunettes.

De fait de la situation sanitaire, le lycée ne pourra plus prêter ni lunettes ni blouses.

Restauration scolaire

L'établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Le plateau-repas est composé d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un laitage, de pain et d'un dessert. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d'information 2020/2021 est consultable sur le site du lycée.

La fiche d'intendance post-bac 2020/2021 permettant l'inscription à la restauration scolaire sera à compléter en ligne.

Transports

- **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Renseignements et abonnements à l'agence Ritmo située à proximité de la gare de Haguenau.
- **SNCF** : les élèves qui empruntent la SNCF, doivent compléter une *liasse SNCF* (remise par le collège d'origine ou dans le présent dossier). A rendre le jour des inscriptions au lycée avec une enveloppe timbrée et deux photos.
- **Transports scolaires** : ligne scolaire + badgéo. Un courrier de la Région Grand'Est Strasbourg est adressé aux familles concernées. L'inscription est à faire soit en ligne, soit en papier (à chercher au secrétariat du lycée).

www.fluo.eu/67



Rejoignez l'atelier vidéo et/ou le ciné-club



Depuis 2010, projection d'un film par mois et depuis 2015, réalisation par les élèves d'un court métrage avec l'aide d'un vidéaste professionnel.



Rendez-vous pour la réunion d'information à la première séance du ciné-club.
Nombre de places limitées.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le ciné-club ou l'atelier vidéo s'adresser à Judith HEITZ, professeur d'anglais, par mail à l'adresse judith.heitz@ac-strasbourg.fr

Eveil Culturel et Religieux et CASA

Présents dans les lycées, de par le statut particulier de l'Alsace, le contenu de l'ECR propose dans son programme :

- Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
- Des modules de découvertes et d'apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable...).
- Des projets / actions dont certaines actions sont en lien avec des professeurs d'autres matières.
- Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l'établissement, l'aumônerie, La Casa (5 rue de la Redoute), ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h.

Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d'améliorer leur quotidien et d'organiser des événements qui rythment l'année scolaire (Percent, bal du lycée)

Suivi médical

Un élève ayant besoin d'un suivi médical particulier doit impérativement en informer l'infirmière de l'établissement.

Un courrier explicatif de la situation de l'élève ainsi que les copies des documents médicaux (traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens...) doivent lui être transmis par mail (carole.gateau@ac-strasbourg.fr).

L'infirmière prendra contact avec la famille avant la rentrée.

Carte JEUN'EST

Proposée par la Région Grand 'Est, c'est un portail, une appli et une carte pour les lycéens.

Pour l'obtenir, se connecter sur jeunest.fr

Cette carte sera **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l'Association Sportive...

Soutien à l'Association Sportive

Chèque de 5 € à l'ordre de l'Association Sportive du LEGT Robert Schuman – nom et prénom de l'élève à noter au verso.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d'EPS obligatoire. Le don de soutien est facultatif, mais la contribution est bienvenue pour soutenir cette activité sportive complémentaire.

Cotisation à la Maison des Lycéens (MDL)

Chèque de 8 € à l'ordre de la Maison des Lycéens du LEGT Robert Schuman – nom et prénom de l'élève à noter au verso.

Bien que cette cotisation ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion. La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages....

Casier

Pour l'élève qui en fait la demande (auprès du professeur principal le jour de la rentrée), un casier peut être mis à disposition avec un camarade.

Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l'achat d'un cadenas avec une anse d'un **diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

Manuels scolaires

Opération livres d'occasion


Les informations seront diffusées sur le site du lycée

www.lycee-europeen-schuman.eu

au courant du mois de juillet.

Horaires d'été du secrétariat

- Du lundi 6 au lundi 13 juillet
 - Du lundi 24 au vendredi 28 août
- de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

 03 88 07 44 00

Mail : ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

Rentrée des internes

SECONDE

Lundi 31 août à 18h30. Accueil dinatoire et réunion avec les parents.

PREMIERE et TERMINALE

Mardi 1er septembre à 18h. Le repas des internes sera servi à l'issue de la réunion.

Rentrée des classes

SECONDE

Mardi 1er septembre à 9h (élèves libérés à 15h30)

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h30

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal.

PREMIERE

Mercredi 2 septembre à 8h

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h30

TERMINALE

Mercredi 2 septembre à 10h

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h30

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et rejoignent leur salle.